

La formation « non spécifiquement disciplinaire » des professeurs de collège ou de lycée

Principaux domaines

N.B. : la liste suivante, qui présente synthétiquement différents thèmes de réflexion et de formation, ne doit pas faire oublier d'une part que ceux-ci sont très souvent imbriqués les uns dans les autres, au sein du métier réel d'enseignant, et d'autre part qu'ils doivent être reliés aux domaines disciplinaires.

❖ Le système éducatif.

L'évolution, les missions et les valeurs du système éducatif français, et son organisation ; éventuellement, comparaison avec d'autres pays. La politique éducative de la nation et sa mise en œuvre au niveau local ; les principaux textes législatifs. L'école maternelle, l'école élémentaire, le collège, les lycées (LEGT et LP ; voies et séries) : fonctionnement, données statistiques, etc. ; les cycles de la scolarité. Les rôles des différents personnels de la communauté scolaire (chef d'établissement, CPE, documentaliste, personnels ATOSS, COP, assistants d'éducation, etc.) et de l'Éducation nationale (corps d'inspection, etc.).

❖ L'égalité des chances.

Ce que recouvre l'expression « égalité des chances », et ce qui la favorise ; incidences sur les pratiques pédagogiques. Les différents dispositifs institutionnels (ASH, éducation prioritaire, etc.).

❖ Le socle commun pour la scolarité obligatoire.

Les enjeux et le contenu du « socle commun de connaissances, de compétences et de culture », en lien avec les autres instructions et programmes officiels. Le développement chez les élèves des compétences transdisciplinaires qui le composent ; l'évaluation et la validation de ces compétences.

❖ Le métier d'enseignant.

Le référentiel national des compétences professionnelles ; les liens entre les différentes compétences. Les statuts et les carrières des enseignants.

❖ L'éthique professionnelle ; les responsabilités des enseignants.

L'éthique et la déontologie du métier. La laïcité. Les différentes responsabilités de l'enseignant (civile et pénale, notamment) ; les réactions face aux violences agies ou subies (toxicomanies, conduites suicidaires, maltraitances et abus sexuels, etc.) ; la lutte contre les discriminations.

❖ **Les élèves et la relation pédagogique.**

Le développement psychoaffectif de l'enfant et du jeune ; l'adolescence et ses spécificités. La relation pédagogique ; l'autorité. La mise en œuvre de pratiques pédagogiques valorisantes, qui développent notamment « l'estime de soi » chez tous les élèves.

❖ **La gestion du groupe-classe.**

Les différents facteurs intervenant dans la conduite d'une classe (relations individuelles et de groupe, pratiques pédagogiques, etc.). La mise en place d'un climat de classe propice au travail et aux apprentissages. Le corps et la voix en classe. L'élaboration des règles de vie. La prévention, l'analyse et la résolution des problèmes ou des conflits qui peuvent survenir. L'explicitation et l'application efficace d'un système de punitions et sanctions.

❖ **La différenciation pédagogique.**

Les diverses facettes de la diversité des élèves (connaissances, capacités, attitudes, motivation, milieu familial, hygiène de vie, etc.), et leur prise en compte dans le quotidien de la classe. L'autonomisation des élèves, et l'enseignement des différentes compétences transversales.

❖ **L'acte d'évaluer et ses enjeux.**

Les différentes fonctions de l'évaluation (notamment la fonction diagnostique). La docimologie. La place de l'élève dans les processus d'évaluation. L'évaluation vue comme outil de communication avec l'élève, la famille, les collègues et l'institution. Les différents dispositifs de remédiation pour les élèves en difficulté. Le conseil de classe (préparation, déroulement, exploitation).

❖ **L'acte d'apprendre et ses difficultés.**

Les différentes « théories » de l'apprentissage, le rôle et la prise en compte des représentations mentales des élèves, le repérage et l'exploitation de leurs erreurs, l'évaluation dite formative, le fonctionnement de la mémoire... Les pratiques pédagogiques qui favorisent à la fois de réels apprentissages et une responsabilisation suffisante des élèves, notamment quant à leurs méthodes de travail.

❖ **L'orientation des élèves.**

La responsabilité de chacun dans l'orientation des élèves ; la valorisation des aptitudes des élèves. Les procédures d'orientation. L'aide qu'on peut apporter aux élèves et leurs familles pour qu'ils puissent construire des projets d'orientation scolaire et d'insertion professionnelle.

❖ **Les relations avec les familles.**

La « co-éducation ». Les différents canaux et modalités de communication entre les parents et les enseignants. Les réunions et les entretiens personnalisés. Les apports des parents.

❖ **Les élèves à besoins particuliers.**

La prise en charge des élèves en grande difficulté d'apprentissage. L'intégration des élèves en situation de handicap. Les dispositifs de l'ASH. Les autres élèves à besoins particuliers (élèves décrocheurs, élèves nouvellement arrivés en France, enfants du voyage, élèves intellectuellement précoces, etc.).

❖ **Les projets et le travail en équipes ou en partenariat.**

Le « décloisonnement » entre les disciplines, et entre les catégories de personnels travaillant au service des élèves. L'interdisciplinarité et ses dispositifs. Les types de projets dans lesquels un enseignant peut s'impliquer. Le travail en équipe ou en partenariat. La « vie scolaire » (et notamment ce qui concerne l'éducation à la citoyenneté). Le projet d'établissement.